



Comité économique et social européen

**Discours de M. Göke FRERICHS,
Président du Comité économique et social européen,
en ouverture du Symposium
"Histoire et avenir de l'Union européenne"
à l'occasion de l'expiration du Traité CECA
le 23 juillet 2002**

Excellences,
Monsieur le Président Prodi, monsieur le Président Gibellieri,
Madame la ministre Palacio,
Mesdames et messieurs les ambassadeurs et les députés,
Chers participants à ce symposium spécial,
Chers collègues du Comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier
ainsi que du Comité économique et social européen,

Je vous souhaite de tout cœur la bienvenue à tous au siège du Comité économique et social européen, qui a l'ambition de devenir toujours davantage – au-delà de son rôle d'organe au service des institutions législatives de l'Union européenne, mais en même temps de garant de la qualité et de la crédibilité de sa fonction consultative – le représentant institutionnel de la société civile organisée européenne.

C'est intentionnellement que nous avons choisi pour ce Symposium organisé à l'occasion de l'expiration du Traité CECA, 50 ans après son entrée en vigueur et 35 ans après l'intégration de la Haute Autorité de la CECA au sein de la Commission des Communautés européennes, un titre qui va au-delà de l'événement.

Histoire et avenir de l'Union européenne! Voilà le thème qui nous rassemble aujourd'hui. Nous voulons rappeler et renforcer la prise de conscience que notre travail, nos efforts, notre politique ne prennent tout leur sens que si nous savons d'où nous venons et si nous avons une idée claire d'où nous voulons aller. Absorbés par nos tâches quotidiennes, nous ne songeons pas assez souvent au fait que nous ne pourrions construire valablement notre avenir qu'en affermissant la conscience de notre passé.

Si un tel rappel est particulièrement d'actualité, il est également nécessaire, dans la perspective du débat en cours sur l'avenir de l'Europe et des travaux de la Convention européenne sur l'avenir de l'Union européenne. En effet, on donne trop souvent l'impression que l'oeuvre d'unification de l'Europe et l'histoire de l'Union européenne viennent seulement de commencer.

L'Union européenne, Mesdames et Messieurs, a une histoire, une histoire réussie, et dont nous pouvons être fiers. Malheureusement nos institutions - c'est mon impression - n'ont pas encore développé l'art de vivre avec cette histoire, de cultiver cette histoire, mais aussi de la fêter et de la commémorer, lorsque l'occasion s'en présente. Puisse notre symposium apporter également une petite contribution au développement d'une telle culture.

Nous disposons pour cela d'un fondement solide, qui s'est développé au cours des cinquante dernières années sur la base du projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier; si ce projet a rencontré un tel succès, c'est parce qu'il s'agissait d'un projet éthique.

Il concernait la paix entre les États européens – condition sine qua non du développement et de l'épanouissement des peuples européens et de leurs sociétés, qu'il convenait de rétablir après les ravages de la seconde guerre mondiale. Cette paix fut ancrée dans les actes et les faits, et garantie durablement par une collaboration supranationale institutionnalisée.

Il concernait la réconciliation des ennemis d'hier – condition sine qua non d'une paix durable. Cela demandait un processus d'apprentissage, facilité par le travail commun au service de l'unification européenne.

Il concernait la solidarité entre les nations européennes – condition sine qua non de la concrétisation du projet commun. Cette solidarité était recherchée dans les actions communes, et dans les solutions communes aux problèmes communs.

Il concernait enfin la liberté – condition sine qua non de l'épanouissement de la dignité humaine des Européens et de la transposition de ces valeurs dans l'action politique.

Mais la Communauté européenne du charbon et de l'acier était aussi – contrairement à une idée fausse aujourd'hui très répandue – un projet éminemment politique. À l'époque, au début des années cinquante du siècle dernier, le secteur du charbon et de l'acier, l'industrie, d'une manière générale l'ensemble de l'économie, convenaient parfaitement pour poser en exemple une communauté politique qui, d'emblée, était appelée à se développer.

Chaque phrase de la déclaration pouvant être considérée comme l'acte constitutif de l'Union européenne, prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, alors ministre français des Affaires étrangères, est imprégnée de cette ambition politique. Pour Robert Schuman comme pour Jean Monnet, qui avait conçu le projet, pour Konrad Adenauer et pour Alcide de Gasperi, pour Joseph Luns, pour Paul Henri Spaak et pour Joseph Bech, qui l'ont spontanément approuvé et qui ont grandement contribué à sa réalisation, la Communauté européenne du charbon et de l'acier était – comme l'indiquait textuellement la déclaration Schuman – "la première étape de la Fédération européenne".

Walter Hallstein, dont nous avons récemment commémoré le centième anniversaire de la naissance et qui fut l'un des pères du traité CECA et du traité CEE, puis Président fondateur et de ce fait véritable initiateur de la Commission européenne, a répété à maintes reprises que la CEE et la CECA étaient à tous égards des entités éminemment politiques : politiques de par leurs objectifs, politiques de par leurs organes, leurs procédures et leurs réalisations. Car ce n'est pas le charbon et l'acier ou les industries et les économies qui ont fait l'objet d'une intégration, mais bien plutôt les politiques des États membres responsables de leur gestion.

L'avenir de l'Union européenne repose sur les expériences réalisées dans le cadre de ce parcours historique, sur la sagesse des pères fondateurs, sur les principes éthiques qui ont consolidé l'assise à partir de laquelle nous nous efforçons aujourd'hui de donner une constitution démocratique aux structures mise en place à ce jour.

Mesdames, Messieurs,

Avant de céder la parole au dernier Président du Comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, permettez-moi de faire encore la déclaration suivante : en tant que "petit frère" de ce comité, le Comité économique et social européen est fier de poursuivre sa grande tradition d'association active des partenaires économiques et sociaux à la construction de l'Europe.

Lorsque, il y a 35 ans de cela, les institutions des trois communautés européennes ont fusionné, le Comité économique et social, représentation des différentes catégories de la vie économique et sociale dans le domaine du traité CEE et du traité Euratom, d'une part, et le Comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, d'autre part, ont continué de coexister séparément. Cela répondait au rôle spécifique joué par le Comité consultatif dans la gestion des reconversions industrielles dans le secteur du charbon et de l'acier, d'autant que les instruments dont disposait ce comité lui assignaient une mission dépassant un cadre strictement consultatif.

Nous avons de toute urgence besoin aujourd'hui de l'expérience de ce Comité consultatif pour accompagner les mutations industrielles dans les pays d'Europe centrale et orientale qui adhéreront très bientôt à l'Union européenne. Cette expérience nous est également nécessaire pour promouvoir l'équilibre des intérêts dans le monde, de telle sorte que non seulement le modèle européen soit garanti pour nous Européens mais aussi pour qu'il puisse faire école au niveau international.

Aussi y a-t-il lieu de se réjouir qu'à l'initiative de la Commission européenne et en accord avec le Parlement européen et le Conseil, l'activité du Comité consultatif CECA puisse se poursuivre dans le cadre du CESE. Nous souhaitons mettre à profit les cinquante années d'expérience de ce comité pour innover, en instaurant une nouvelle forme de dialogue structuré et une approche globale des problèmes posés par les restructurations industrielles. Le Comité économique et social européen entend s'atteler avec enthousiasme et détermination à cette mission exaltante.

Mesdames, Messieurs,

Le traité CECA a posé les premiers jalons d'une Europe garante de paix, d'équilibre entre les intérêts économiques et sociaux, et veillant dans un esprit démocratique à la participation des citoyens. Nous souhaitons nous consacrer à l'avenir de l'Europe pour les générations futures dans le même esprit que celui qui a animé les fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Je donne maintenant la parole à Monsieur le Président Enrico Gibellieri, que je tiens à remercier vivement à cette occasion pour la coopération fructueuse qui s'est instaurée ces derniers mois entre nos deux comités. Mes remerciements vont bien entendu également au Bureau et aux membres du Comité consultatif CECA, appelé à entrer dès demain dans l'histoire.